Préparation au concours INTERNE et 3ème voie de Technicien

L'accès à cette préparation est soumis à un **test d'orientation** préalable.

Les durées indiquées correspondent au temps requis nécessaire à la formation ; ces durées sont celles qui seront attestées.
Distanciel en direct : correspond au temps de formation réalisé en classe virtuelle avec l'intervenant et le groupe de stagiaires, les dates et heures de ces temps sont précisés dans le planning du groupe (planning envoyé avec la convocation)
Distanciel en autonomie : correspond au temps de formation minimum que le stagiaire doit réaliser en autonomie sur la plateforme de formation à distance Formadist. S'il le souhaite, le stagiaire peut travailler au-delà de ce temps minimum.

Epreuves d'admissibilité	**Apprendre en autonomie** *Apprendre à apprendre* **Distanciel en direct : 3 h / 0,5 jour** **Distanciel en autonomie : 4 h / 0,5 jour** **Rédaction d'un rapport technique portant sur une spécialité** *Méthodologie – 3 devoirs – 1 concours blanc – 4 webinaires de correction* **Distanciel en direct : 10 h / 1,5 jours** **Distanciel en autonomie : 16 h / 2,5 jours**
Apport de connaissances	**Distanciel en direct : 6 h / 1 jour** **Distanciel en autonomie : 24 h / 4 jours**
Epreuves d'admission Pour les stagiaires admissibles	**Entretien avec le jury** *Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation* **Distanciel en direct : 3 h méthodologie + 3 h mise en situation / 0,5 jour + 0,5 jour** **Distanciel en autonomie : 3 h / 0,5 jour**

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen.
L'inscription au concours ou à l'examen se réalise via le site https://www.concours-territorial.fr/